

## AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET (31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : MAITRISE d'ŒUVRE de l'OPERATION : Construction d'une PASSERELLE PIETONNE en encorbellement sur la LOUGE (reliant Rue VASCONIA - Chemin des Boutbouilhes) & Aménagements VOIRIE Rue Vasconia – Rue Gustave SAINT-JEAN et carrefour avec Chemin des Boutbouilhes)  
**Option obligatoire** : O.P.C *Nomenclature* : 05.11
4. **PROCÉDURE DE PASSATION** : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 & 74 – II - CMP) MAPA 2011/050 PI

### MARCHE NEGOCIE APRES MAPA INFRUCTUEUX – ART 35 – II – 3°.

5. **Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché (voir R.C) :**

#### Candidatures

- Régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains – capacité technique & financière,
- Titres – qualifications ou équivalents et compétences & expériences professionnelles – Compétences requises : B.E spécialiste en Voirie et Ouvrage d'Art
- Attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité

#### OFFRES :

- 60 % : Prix des Prestations
- 40 % : Valeur Technique
  - Compétences & Moyens mis en œuvre - Méthodologie et Délais

6. **Retrait du Dossier de Consultation :**

→ Sur le site dématérialisé : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>  
(en cas de difficulté n'hésitez pas à appeler le 08 25 00 13 26)

7. **Dépôt de la réponse:**

→ Monsieur le Maire – Service des Marchés Publics : HOTEL de VILLE - 27, rue Castelvieux – BP 60207 - 31605 MURET CEDEX

8. **Caractéristiques du Projet**

- Construction d'une passerelle piétonne en encorbellement sur la Louge reliant la rue Vasconia au Chemin des Boutbouilhes
- Reconstruction de la chaussée, des trottoirs et aménagement de places de stationnement rue Vasconia
- Aménagement du Carrefour rue Vasconia/ Rue Gustave Saint-Jean / Chemin des Boutbouilhes

9. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si groupement, il sera solidaire.

10. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville– Section Investissement - (fonds propres) - règlement par mandat administratif : 30 jours.

12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).

13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES** : Lundi 25 juillet 2011 - 10 H.

15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Mercredi 06 juillet 2011 -